

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BÉNOVIE
DU 12 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, en Mairie de Villevieille, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 3 octobre 2023

Date d'affichage de la convocation : 3 octobre 2023

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 11

Votants : 12

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Bernard BRIDIER, Jean REVERSAT

Saussines : Gérard ESPINOSA, Pauline MIQUEL.

Sommières : Patrick CAMPABADAL, Pierre GAZAN, Ombeline MERCEREAU, Jean-François LOUVET.

Villevieille : Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY, Philippe RENOU.

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant

• **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Corinne PEYRARD (**procuration** à Jean REVERSAT), Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines : Michel GACHES, Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Sommières : Arlette SCHNEIDER suppléée par Jean-François LOUVET.

Villevieille : Jean-Louis MAILLE (suppléant).

• **SECRETAIRE DE SEANCE**

Marc BERTHE.

• **INTERVENANT**

Pierrick ROLLANDT.

2023-10.02) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SUITE A LA DEMISSION D'UN MEMBRE TITULAIRE

Conformément à l'article L1411-5 du CGCT, les Commissions d'Appel d'Offres (CAO) et de Délégation de Service Public (CDSP), également appelée commission concession, doivent comporter, en plus de la Présidente, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Comité Syndical.

Il peut s'agir d'une commission unique pour l'ensemble des procédures de passation de commande publique. Le Comité Syndical a ainsi décidé de constituer une commission unique pour les procédures d'appel d'offres et celle de délégation de service public.

Par délibération en date du 30 juillet 2020, le comité syndical a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et Délégation de Service Public, dont la composition est rappelée ci-dessous :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Serge CODEMO	Patrick CAMPABADAL
Arlette SCHNEIDER	Ombeline MERCEREAU
Marc BERTHE	Philippe RENOU
Gérard ESPINOSA	Michel GACHES
Jean REVERSAT	Bernard BRIDIER

Suite de la démission de M. CODEMO, Madame la Présidente lance l'appel à candidatures, afin de remplacer celui-ci, en tant membre titulaire de la commission.

Monsieur GAZAN propose sa candidature.

Mise au vote :

Votants : 12

Votes pour : 12

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de définir la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public, de la façon suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Pierre GAZAN	Patrick CAMPABADAL
Arlette SCHNEIDER	Ombeline MERCEREAU
Marc BERTHE	Philippe RENOU
Gérard ESPINOSA	Michel GACHES
Jean REVERSAT	Bernard BRIDIER

Il est également rappelé qu'en vertu de l'article L1411-5 du CGCT, la Présidente du Syndicat, Christel MARTIN-GUIGNERY, est Présidente de la commission.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY

SIA VIDOURLE ET BÉNOVIE
AFFICHE LE

16 OCT. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 16/10/2023

Application agréée E-legalite.com

